

RAPPORT N°8 : CONVENTION ESPACE VTT GRAND AIR

Monsieur le Président indique qu'un rapprochement est en cours avec les Communautés de communes voisines (Thiers Dore Montagne, Loire Forez, Vichy communauté, Roannais agglomération, Pays d'Urfé) afin d'avoir un espace VTT commun, qui serait le plus grand espace VTT de France.

Il est envisagé d'avoir une mission d'accompagnement pour réaliser ce travail afin de mieux structurer cet espace (parcours, services, évènements) et d'avoir un plan de communication en commun. Il est proposé au conseil communautaire une convention qui permette le lancement de cette étude.

Sur proposition du Président,

Délibération

il vous est proposé :

- d'approuver la convention jointe en annexe entre les communautés de communes partenaires, convention relative à la réalisation d'une étude de développement et marketing de l'espace VTT FFC « destination grand air » ;
- de charger M. le Président de l'ensemble des démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.